



SDIS
DU RHÔNE

Reçu le 23/11/07

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE **22 NOV. 2007**
NOS RÉF. MM/SMC-Dossier 2007-358
CONTACT Maud MASSARDIER/S. MOLLARD-CHAUMETTE
TÉLÉPHONE 04 72 84 37 24
TÉLÉCOPIE 04 72 84 37 07
COURRIEL mmassardier@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels et
des personnels techniques et administratifs du SDIS
du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Pollution du Rhône par les PCB

Monsieur le secrétaire général,

Votre courrier du 11 octobre 2007, concernant la présence de PCB dans le Rhône, a retenu toute mon attention.

Après interrogation des services compétents sur la qualité des eaux, nous n'avons eu aucune information de nature à justifier l'arrêt des entraînements des spécialités aquatiques dans le Rhône, arrêt qui aurait des conséquences sur la sécurité des sapeurs-pompiers concernés.

Le PCB comporte un risque essentiellement lors d'ingestions répétées. Or, cette molécule se concentre dans les sédiments, et se trouve accumulée dans la chaîne alimentaire, ce qui explique l'interdiction préfectorale de consommation de poisson pêchés dans le Rhône.

J'ai néanmoins alerté le SSSM sur la nécessité d'un suivi médical particulièrement poussé à destination des plongeurs et des SAV, pour prévenir tout risque d'atteinte grave à leur santé.

Dans ce cadre, il est bien entendu demandé à tout agent ayant connaissance de symptômes suite à une immersion, de le faire savoir sans délai au SSSM, afin qu'il soit procédé aux examens nécessaires. Une note de service est en préparation sur ce point.

Parallèlement à ces mesures d'ordre médical, le SDIS demande dès à présent à être destinataire des analyses des eaux du Rhône faites par les services compétents.

Ces mesures seront accompagnées d'une expertise complémentaire menée par le SSSM sur le protocole de lavage des équipements de la spécialité aquatique.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes salutations distinguées.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental